

Commune de Noues de Sienne

MANIALE DE ST-SEVER

Arrivée

B6

CT1

B5

B2

B3

B4

B8

B7

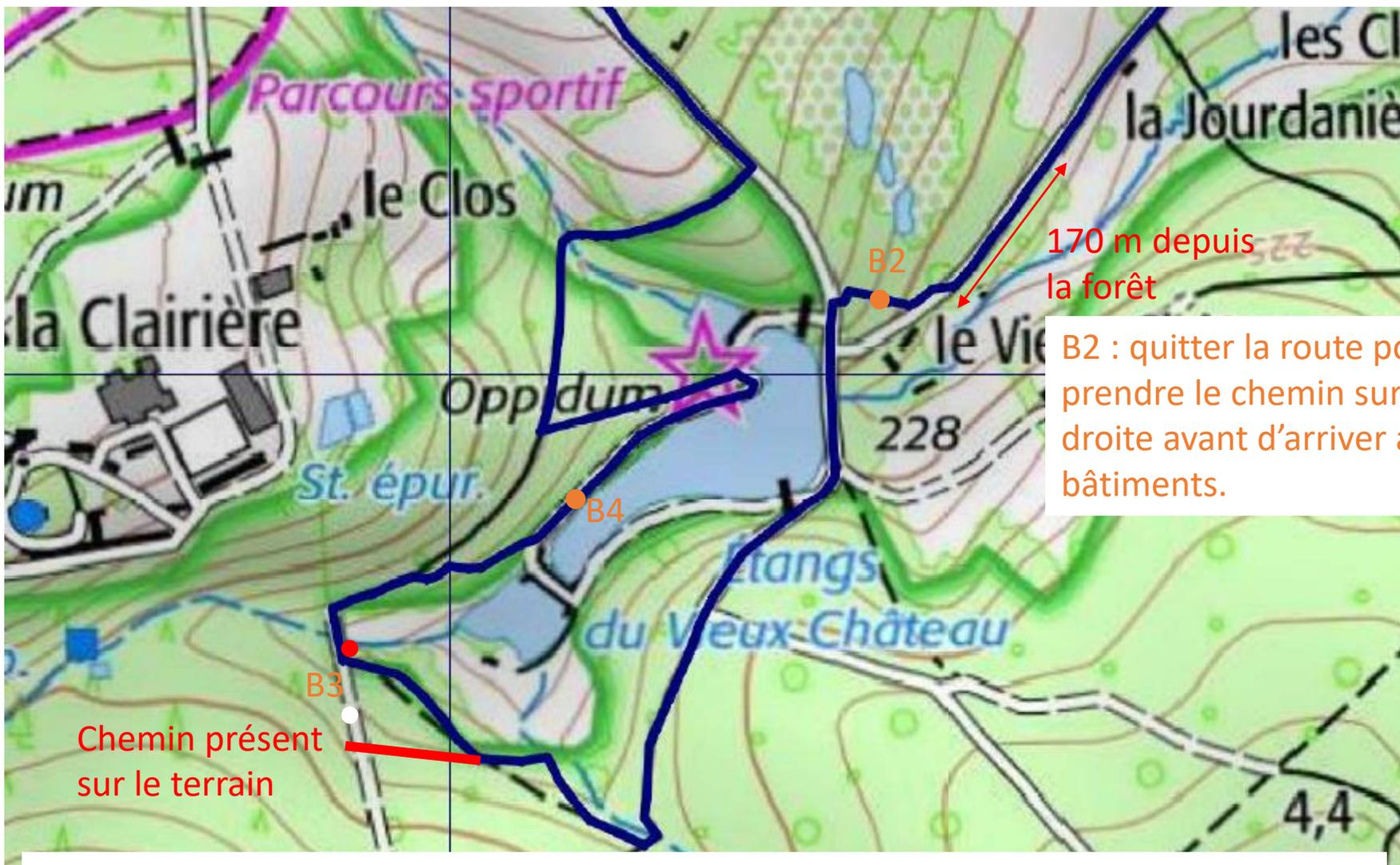
CT2

B1

B11

B10

B9

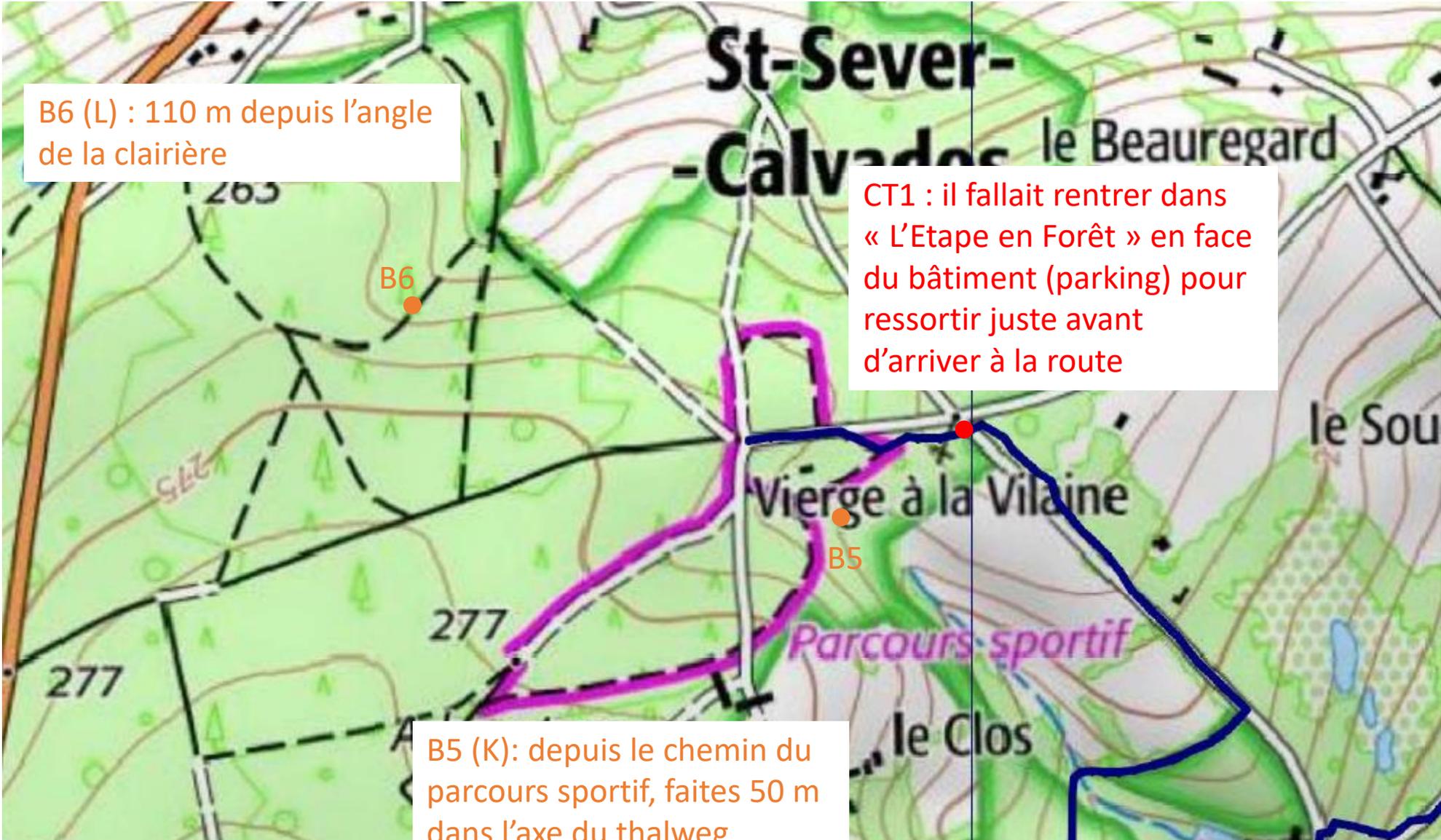


170 m depuis la forêt

B2 : quitter la route pour prendre le chemin sur la droite avant d'arriver aux bâtiments.

Chemin présent sur le terrain

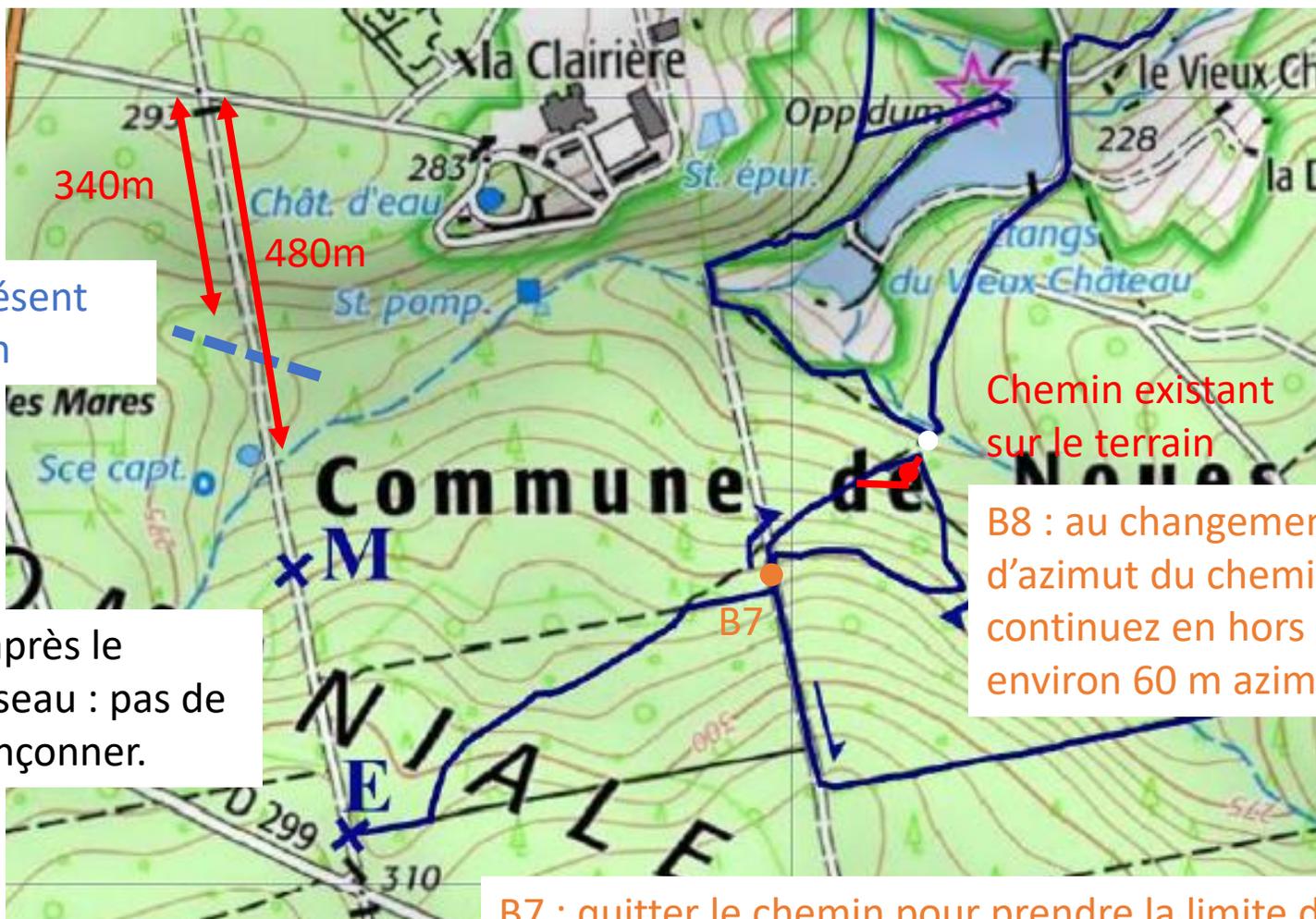
B3 : point remarquable : vous devez rester à proximité de la lisière de forêt.
+ différence d'azimut, chemin en rouge 277°, tracé à suivre 320°.
+ relief: le chemin rouge monte légèrement



B6 (L) : 110 m depuis l'angle de la clairière

CT1 : il fallait rentrer dans « L'Etape en Forêt » en face du bâtiment (parking) pour ressortir juste avant d'arriver à la route

B5 (K): depuis le chemin du parcours sportif, faites 50 m dans l'axe du thalweg



Ruisseau présent sur le terrain

M : 140 m après le second ruisseau : pas de balise à poinçonner.

Chemin existant sur le terrain

B8 : au changement d'azimut du chemin, continuez en hors piste sur environ 60 m azimut 70°

B7 : quitter le chemin pour prendre la limite de parcelle (chemin visible sur la partie gauche, entrée masquée sur la partie droite à emprunter)

